Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213300049-20261014-DEL202610090-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/10/2026

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e

C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus :	23
Nombre membres élus en exercice :	23
Présents :	18
Représentés :	03
Votants :	21
Absents :	02

Date de la convocation :
8 octobre 2026

Certifié exécutoire, compte tenu de l'envoi en Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Maire,

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026 À 18H00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Nicolas MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Sylvie FRADIN, Stéphanie LAHURE, Marine SAAD, Lilian LOPEZ, Romain RITOU, Alain ARTIERE, Delphine MALVOISIN, Grégory BORTOLATO, Eléonore LAPORTA, conseillers municipaux.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) : Sophie DAGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO, Christophe BOURDIEU donne procuration à Marie-Pierre FETIS, Antoine VIGNAUD donne procuration à Lilian LOPEZ

ABSENT(S) : Sébastien BROUSTET, Leïla LEGLISE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Florence ALBANESE

DÉLIBÉRATION N° 090 10 2026 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX ET EXTÉRIEURS – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON DES SYNDICATS DE LA PRESQU'ÎLE

Présentation par M. Le Maire

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant la délibération n° 011 04 2026 désignant les délégués communaux aux différents organismes communaux, intercommunaux et extérieurs ;
Considérant que pour le Syndicat Intercommunal de la Maison des Syndicats de la Presqu'île, la Commune d'Ambès avait désigné deux délégués (1 titulaire et 1 suppléant) et qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délègues suppléants ;

Il est fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- **DÉCIDE**, conformément à l'article L.2121-21, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ;
- **PROCLAME** élus les délégués ci-dessous :

Délégués Titulaires : Christian LAPEYRE, Christophe BOURDIEU
Délégués Suppléants : Antoine VIGNAUD, Nicolas MUZOTTE

Fait et délibéré le 14 octobre 2026
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

MAIRIE D'AMBÈS 33810

Le Secrétaire de séance,
Florence ALBANESE